



Le Syndicat des Pilotes d'Air France

SPAF 1 Rue le Corbusier – CP 50212 – 94518 Rungis Cedex Tél : 01 46 86 66 05 / 06 18 79 98 13 Email : contact@spaf.aero

Roissy, Orly, le 31 Janvier 2020

CORONAVIRUS

Alors qu'AF nous a demandé avant-hier une dérogation pour effectuer les vols Chine avec un repos minimum sur place, nous nous sommes exprimés clairement contre le maintien de ces vols, au vu des dangers qu'ils représentent pour la santé des PN, de leurs familles...et des collègues croisés ultérieurement à la Cité ou sur les vols suivants.

Rappelons que l'on parle de conditions de contamination extrêmement dangereuses.

En CSE Central hier, là où le SNPL a brillé par son absence alors même que l'on parle d'une épidémie mondiale mettant en danger les Pilotes, il a été question du maintien de ces vols, dans une logique de maintien de la recette.

Notre représentant a prôné l'annulation de tous les vols Chine.

A ce jour, par la voix de Ben Smith présent à ce CSE, la Direction a annoncé accepter la suspension des vols PEK et PVG, en plus des WUH interdits par les autorités chinoises. Pour notre part, nous ne voyons pas comment on pourrait maintenir la desserte de HKG.

Pour le reste, nous rappelons que la plupart des passagers en provenance de Chine embarquent dans nos avions courts et moyen-courriers. La compagnie se doit donc de protéger les PN sur TOUS ses vols.

La CSSCT-Pilotes a demandé de gréer tous les vols de masques (le type FFP2 serait plus efficace contre les virus), de gants, de gels et lingettes bactéricides en nombre suffisant pour les PN (vol + escale), en sus de ceux présents en TMU ou FAK.

Il faut également - à minima - équiper les avions moyen-courrier de TMU comportant des kits infectieux. Enfin, des masques en nombre suffisant à distribuer aux PAX côtoyant un éventuel PAX malade détecté en vol, afin de prévenir toute panique à bord... La privatisation de toilettes pour les PN a été également demandée. Les réponses d'AF ne sont clairement pas à la hauteur de ces demandes, et ne concernent que les vols Chine !

Pour vous protéger et protéger vos proches en attendant qu'AF prenne clairement la mesure du problème, nous nous devons de publier la consigne suivante :

Jusqu'à ce qu'une évolution permette d'affirmer que le coronavirus est sous contrôle, Refusez tout vol vers la Chine y compris HKG.

Faites valoir votre droit de retrait sur les autres vols si les moyens et mesures de mitigations mises en place par AF ne sont pas à la hauteur de la menace

Envoyez un mail d'alerte le plus rapidement possible indiquant :

« Conformément aux dispositions du code du travail, dans le cadre du devoir d'alerte, et après analyse de nombreuses informations disponibles, il y a tout lieu de penser que l'exercice de ma mission prévue le/2020 dans les conditions sanitaires actuelles puisse porter atteinte à ma santé et à celles de mes proches.

Il me sera de plus probablement difficile d'assumer que mes proches, mon équipage, mes passagers ou les personnes côtoyant ultérieurement les occupants de mon avion puissent éventuellement contracter ce nouveau coronavirus du fait de ma mission.

Mon évaluation est corroborée par le Danger Grave et Imminent émis par la C.S.S.C.T. le 23 janvier 2020.

Je vous informe donc par le présent mail qu'il est probable, sauf amélioration des conditions sanitaires, que j'exerce mon droit de retrait pour mon vol AFXXX à destination de YYY prévu le/2020.

Je vous remercie par avance de transmettre ce mail aux services concernés afin qu'ils en soient avertis.

Bien cordialement,

Ensuite, la veille au soir ou le jour du vol AVANT LE DEBUT du TEMPS DE TRAVAIL, envoyez un mail du type :

« Un vol vers la Chine m'est programmé demain, le vol AFXXX à destination de XXX.

A ce jour, et après analyse de nombreuses informations disponibles, il y a tout lieu de penser que l'exercice de ma mission dans les conditions sanitaires actuelles puisse porter atteinte à ma santé et à celles de mes proches.

Il m'est de plus difficile d'assumer que mes proches, mon équipage, mes passagers ou les personnes côtoyant ultérieurement les occupants de mon avion puissent éventuellement contracter ce nouveau coronavirus du fait de ma mission.

Mon évaluation est corroborée par le Danger Grave et Imminent émis par la C.S.S.C.T. le 23 janvier 2020.

Je vous informe donc par le présent mail que j'exerce mon droit de retrait pour mon vol AFXXX à destination de YYY prévu ce jour (demain).

Je vous remercie par avance de transmettre ce mail aux services concernés afin qu'ils en soient avertis.

Bien cordialement.

Vous pouvez envoyer ces mails aux adresses :

mail.pilotes.boeing@airfrance.fr ou mail.polepilotes.a320@airfrance.fr ou mail.ops.lcaib@airfrance.fr
avec copie mail.suivi.amde@airfrance.fr (et contact@spaf.aero si vous le souhaitez)